



**Mairie de Saint-Lattier**

Saint-Lattier, le 2 mars 2026.

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 9 mars 2026 à 18 h 30, en mairie.**

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 2 février 2026.

### **FINANCES :**

1. Augmentation des indemnités des élus suite à la promulgation de la loi du 22/12/2025, portant création d'un statut de l'élu local.
2. Ouverture d'une ligne de trésorerie.
3. Vote du Compte Financier Unique 2025 de la commune et du budget SPIC.
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2025 de la commune et du budget SPIC.
5. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.
6. Vote des taux d'imposition 2026.
7. Vote du budget primitif 2026 de la commune et du budget SPIC.

### **URBANISME :**

8. Rétrocession de la voirie Les Jardins d'Ulysse à la commune.
9. Achat de 54 m<sup>2</sup> du « chemin des Bardons » à Mme Chuzel-Marmot suite à nouvel alignement.

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

10. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe suite à avancement de grade
11. Création d'un poste d'agent de maîtrise principal suite à avancement de grade.
12. Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à avancement de grade.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

13. TE38 : Motion pour soutenir le maintien de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal.
14. Organisation des permanences pour les élections municipales
15. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Le Maire de Saint-Lattier,  
Raymond PAYEN.



Mairie – 5 Place du Souvenir Français – 38840 SAINT-LATTIER

☎ 04 76 64 52 08 ✉ [contact@mairie-st-lattier.fr](mailto:contact@mairie-st-lattier.fr)